

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 36 (2006)
Heft: 9

Rubrik: Débat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bénéfices de la BNS pour

Les bénéfices de la BNS sont aujourd’hui répartis à raison de deux tiers aux cantons et un tiers à la Confédération. L’initiative socialiste vise à modifier cette clé de répartition en versant chaque année un milliard aux cantons et le solde au fonds AVS.



D.R.

La Vaudoise **Marlyse Dormond**, conseillère nationale socialiste, coprésidente le comité en faveur de l’initiative COSA. Elle explique les raisons de soutenir cet objet le 24 septembre prochain.

– Pourquoi avoir lancé cette initiative ?
– Il faut se replonger dans le contexte de l’année 2000. Cette année-là, Christoph Blocher a fait une déclaration fracassante en proposant de privatiser l’AVS. Cela a provoqué un tollé dans toute la Suisse et beaucoup d’inquiétude. Un groupe de travail s’est alors constitué autour de l’ancien conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, un des pères de l’AVS. Il a été une des chevilles ouvrières de cette initiative et président d’honneur de notre comité jusqu’à son décès en 2002.

– Que demande l’initiative ?

– Que les bénéfices nets de la BNS soient versés aux cantons et à l’AVS. Aujourd’hui, un tiers va à la Confédération et deux tiers

aux cantons. Avec l’initiative, un milliard reviendra aux cantons et le reste ira au fonds AVS. Ce solde dépend bien sûr du bénéfice. Si la banque fait des pertes, l’AVS ne touchera rien, si au contraire la BNS fait des gains mirobolants, cela représentera un gros apport pour l’AVS.

– Tous les cantons sont opposés à votre initiative...

– En s’opposant à notre initiative, les cantons font preuve de courte vue. Avant 1998, ils n’ont pas touché beaucoup d’argent de la BNS. De 1998 à 2001, année du lancement de l’initiative, ils ont reçu 1 milliard et ensuite, 1,672 milliard. En 2005, ils ont encore reçu les milliards provenant de l’or excédentaire de la BNS. Comme par hasard, cet argent leur a été versé un an avant la votation. Je pense qu’on les a achetés pour qu’ils s’opposent à l’initiative. Et ça marche ! Un certain nombre de cantons ont utilisé cette manne pour diminuer la fiscalité en introduisant un impôt dégressif qui profite aux contribuables les plus aisés. Nous estimons qu’il vaut mieux distribuer cet argent pour qu’il serve à un maximum de personnes, c’est-à-dire à ceux qui en ont le plus besoin.

– Selon vous, ce sont les rentiers qui en ont le plus besoin ?

– Dans notre pays 50% des rentiers n’ont que l’AVS pour vivre. Cette proportion ne va pas beaucoup changer à l’avenir. Avec l’augmentation du temps partiel, il y a beaucoup de personnes et surtout des femmes, qui n’ont pas accès au 2^e pilier. La volonté du Conseil fédéral est encore d’économiser 8 milliards de francs par année, d’ici à 2020, ce qui correspond à une baisse de 20% des rentes ! Une rente moyenne de 1704 francs aujourd’hui passerait ainsi

à 1371 francs par mois. Cela fait une différence énorme pour quelqu’un qui n’a que l’AVS pour vivre. Cela signifie aussi que davantage de personnes toucheront les prestations complémentaires (PC). Or, ces prestations sont financées pour un tiers par les cantons. Mais ça, les cantons ne le voient pas arriver !

– La durée de vie s’allonge, donc la période durant laquelle les rentes sont perçues augmente aussi. Vous ne pouvez pas nier que des mesures soient nécessaires ?

– Ce n’est pas tellement l’allongement de la durée de vie qui pose problème, mais davantage l’arrivée à la retraite des baby-boomers. Cette arrivée sera la plus massive entre 2010 et 2020. Le principal financement de l’AVS repose aujourd’hui sur les cotisations prélevées sur les revenus. À partir du moment où la masse salariale est en diminution, cela met en danger le financement de toutes les assurances sociales. Il est donc nécessaire de trouver un financement complémentaire. Le bénéfice net de la BNS représente un financement solide et durable. Il permet d’absorber le problème démographique qui est le cœur du problème de l’AVS. C’est un financement qui ne coûte rien aux rentiers, rien aux actifs et rien aux jeunes. Il conforte donc la solidarité entre les générations et permet de retarder une hausse des cotisations et une augmentation de la TVA.

– Les bénéfices de la BNS ne sont pas assurés. Si on compte sur ce bénéfice, ne fait-on pas courir un risque à l’AVS ?

– Non, parce que ce financement ne vient pas en remplacer un autre, mais il s’ajoute aux autres (cotisations et point TVA). N’oubliez pas que la situation de l’AVS est saine alors que les cotisations n’ont pas changé depuis 30 ans. Elle a presque toujours fait des bénéfices, malgré l’augmentation des rentiers. Entre 1975 et 2005, leur nombre a augmenté de 75%. On est passé de 961 000 à 1,684 million de rentiers durant cette période.

financer les caisses de l'AVS

– Selon de récentes statistiques, la situation des rentiers serait bien meilleure que celle des jeunes et notamment des jeunes familles. N'est-ce pas cette partie-là de la population qu'il faudrait aider ?

– Ces statistiques devraient être un peu plus affinées. Quand on affirme que les rentiers sont plus avantageés que les jeunes, on se fiche du monde ! Encore une fois : 50% des rentiers n'ont que l'AVS pour vivre. On sait aussi que 85 à 90% de la fortune est répartie sur 10% des rentiers, 90% des autres se partage 10 à 15% de la fortune. Non, la situation des rentiers n'est pas enviable. La majorité appartient à la classe moyenne inférieure et une bonne part d'entre eux a franchement besoin d'aide. La preuve, c'est que les prestations complémentaires augmentent, même si toutes les personnes qui y auraient droit ne les demandent pas.

– Que répondez-vous à ceux qui taxent votre initiative de populiste ?

– Cette initiative n'est pas populiste, mais elle est certainement populaire. C'est tout de même différent ! Elle jouit effectivement d'un certain capital de sympathie auprès du peuple.

– Comment expliquez-vous que tous les partis politiques soient opposés à votre initiative ?

– Dans le comité contre l'initiative, il y a un certain nombre de banquiers et de gens qui représentent les milieux financiers et bancaires. Pour eux, c'est d'abord une question de principe. C'est un peu plus étonnant de la part de l'UDC, même si ce parti est habitué aux contorsions, lui qui voulait qu'on verse tout l'or excédentaire de la BNS à l'AVS estime maintenant que les bénéfices nets ne doivent pas y aller. Cela dit, l'UDC est partagée. Dans notre comité, on trouve des gens d'autres partis, comme Jacques Neyrinck, du PDC, des personnalités du Parti chrétien social, du Parti évangélique et des Verts.

Propos recueillis par Mariette Muller

«TROP DE PRESSIONS SUR LA BNS»



Edipresse/L.-P. Guinard

La conseillère nationale démocrate-chrétienne fribourgeoise **Thérèse Meyer** est opposée à l'initiative COSA qui, selon elle, mettrait en danger l'indépendance de la Banque nationale suisse. Son point de vue.

– Que reprochez-vous à l'initiative ?

– Le plus grand problème est de lier directement la Banque nationale, l'instrument monétaire et économique de la Suisse, avec une assurance sociale. Cela menace son indépendance.

– Selon la répartition actuelle des bénéfices de la Banque nationale, ce danger n'existe-t-il pas déjà ?

– Ce n'est pas la même chose, parce que la Confédération et les cantons savent qu'ils reçoivent cet argent en cas de bénéfice uniquement et cet apport n'est pas directement lié à leur financement. En ce qui concerne l'AVS, il y a un risque de pression parce qu'on va compter sur cette manne et estimer qu'il n'est pas nécessaire de faire des réformes. Nous opposons un contre-projet à l'initiative. Il a été approuvé par le Parlement. En cas de refus

le 24 septembre, les 7 milliards restants de la vente de l'or de la BNS seront versés à l'AVS, en une seule fois. Je préfère cette manière de faire.

– N'est-ce pas un peu comme si le Parlement avait voulu se donner bonne conscience ?

– On ne peut pas parler de bonne ou de mauvaise conscience. Selon la répartition constitutionnelle, ces 7 milliards devraient aller à la Confédération en déduction de ses 120 milliards de dette. On a donc proposé de les affecter au fonds AVS/AI, mais uniquement en cas de refus de l'initiative.

– Certains cantons utilisent l'argent de la BNS pour diminuer la fiscalité. Cela ne vous gêne-t-il pas ?

– Dans le canton de Fribourg, par exemple, nous avons une fiscalité personnelle assez haute. Dans ce sens-là, soulager les familles me paraît une bonne solution. D'autres cantons ont une politique fiscale différente qu'ils mènent avec ou sans l'apport de la BNS.

– Vous préférez donc qu'un effort soit fait pour les familles plutôt que pour les aînés ?

– Non, il ne faut pas mal me comprendre. Je trouve qu'il faut un équilibre. On doit trouver une solution vraiment durable pour l'AVS sans passer par des recettes aléatoires et sans faire pression sur une institution comme la BNS, qui doit rester indépendante. Les personnes âgées ont tout avantage à ce que la politique économique et monétaire de la Suisse soit bien gérée, parce que si la croissance est bonne, l'AVS se portera mieux. Je ne joue pas les jeunes contre les plus âgés. Mon souci est aussi de trouver des solutions pour que les gens puissent avoir la sécurité au moment de leur retraite, avec le premier ou le deuxième pilier, pour ceux qui en ont un.